



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



DÉSIGNATION D'UN REPRESENTANT UNIQUE
DANS LE CADRE D'UNE DEMANDE DE PRIME DE TRANSITION ENERGETIQUE
PORTANT SUR UN BIEN EN INDIVISION

Nous soussignés [Renseigner ci-après les noms, prénoms, date de naissance et lieu de résidence principale (adresse complète) de l'ensemble des indivisaires. Si la propriété comporte plus de 6 indivisaires, merci de compléter les mêmes informations en fin d'attestation] :

NOM PRENOM ...BAUDOIN SYLVAIN
DATE DE NAISSANCE ...01/12/1953
DEMEURANT AU ...8 RUE DES CHENES - 77670 VERNOU LA CELLE SUR SEIN

NOM PRENOM ...HENRY PATRICIA YOLANDE
DATE DE NAISSANCE ...16/02/1958
DEMEURANT AU ...8 RUE DES CHENES - 77670 VERNOU LA CELLE SUR SEIN

NOM PRENOM
DATE DE NAISSANCE.....
DEMEURANT AU

NOM PRENOM
DATE DE NAISSANCE.....
DEMEURANT AU

NOM PRENOM
DATE DE NAISSANCE.....
DEMEURANT AU

NOM PRENOM
DATE DE NAISSANCE.....
DEMEURANT AU

Attestons sur l'honneur être propriétaire en indivision du bien situé au
8 RUE DES CHENES - 77670 VERNOU LA CELLE SUR SEIN

(mentionner l'adresse du bien appartenant à l'indivision)

Nous avons décidé d'un **commun accord** :

- d'effectuer des travaux de rénovation énergétique dans ce logement et de faire financer ces travaux par MaPrimeRénov',
- de désigner BAUDOIN SYLVAIN [compléter avec le nom et prénom du demandeur, qui doit être un des indivisaires] aux fins de déposer en notre nom à tous une demande de prime n° MPR- MPR-2023-362296 [compléter le numéro de la demande en cours] et de percevoir le bénéfice de cette même prime.



Nous nous engageons collectivement à respecter les engagements liés au bénéfice de la prime, à savoir [cochez la case appropriée] :

☒ si la demande de prime a été déposée en tant que propriétaire occupant, à ce qu'au moins un des indivisaires occupe le logement dans les 6 mois après la réalisation des travaux,

☐ si la demande de prime a été déposée en tant que propriétaire bailleur, à :

- louer à titre de résidence principale le logement rénové pendant une durée minimale de 5 ans à partir de la demande de paiement de la prime ;
- avoir un locataire dans ce logement au plus tard dans les 6 mois suivant la date de paiement du solde de la prime MaPrimeRénov ;
- informer mon locataire de la réalisation de travaux financés par la prime ;
- dans le cas d'une éventuelle réévaluation du montant du loyer, déduire le montant de la prime du montant des travaux d'amélioration ou de mise en conformité justifiant cette réévaluation du montant du loyer.

Nous reconnaissons n'avoir déposé qu'une seule demande de prime pour le bien indivis et qu'aucune autre demande n'est en cours.

Nous sommes informé(e)s que :

- tout ou partie du montant de la prime pourra nous être retiré en cas de non-respect de ces engagements et de la réglementation en vigueur notamment de la limite de trois logements visées à l'article 3 VII du décret n°2020-26 du 14 janvier 2020 modifié ou en cas de fraude ou de tentative de fraude ;
- nous nous exposons à une sanction financière pouvant aller jusqu'à la moitié du montant de la prime et à l'interdiction de déposer un dossier auprès de l'Anah pour une durée maximale de cinq ans, en application du II de l'article 15 modifié de la loi n° 1479 du 28 décembre 2019, ainsi qu'à des poursuites judiciaires en cas de fausse déclaration, de fraude ou de tentative de fraude.

Nous certifions l'exactitude des renseignements portés sur la présente attestation.

Fait à VERNOU LA CELLE SUR SEIN

le 21/03/2023

Nom, prénom, signature

BAUDOUIN SYLVAIN



Nom, prénom, signature

HENRY PATRICIA YOLANDE



Nom, prénom, signature

.....

Nom, prénom, signature

.....

Nom, prénom, signature

.....

Nom, prénom, signature

.....

Le cas échéant, liste complétée des membres de l'indivision (nom, prénom, date de naissance et adresse) :